

## COMMUNIQUE

Limoges, 8 octobre 2021

### La Fondation Legrand, générateur d'autonomies, récompense les lauréats de son appel à projets en faveur des personnes en perte d'autonomie

Limoges (France), octobre 2021 – A l'occasion de la remise des prix de son cinquième appel à projets en faveur du soutien des personnes en perte d'autonomie, la Fondation Legrand a remis les prix à 3 structures de l'Economie Sociale et Solidaire.

Après des sélections régionales organisées en juillet 2021, les 10 structures nominées ont eu l'occasion de présenter à distance leurs projets devant le Grand jury de l'appel à projets qui a récompensé 3 structures dont les actions innovantes répondent aux problématiques rencontrées au quotidien par les personnes en perte d'autonomie. Ont été attribués :

- le **premier prix** à **UNA 43**, annoncé par Benoît Coquart, Directeur général de Legrand et Président de la Fondation Legrand, pour son projet « **Aide à domicile Sentinelle** » qui consiste à repérer de manière précoce et systématique la perte d'autonomie à partir de l'observation au quotidien par les aides à domicile grâce à un outil technologique intégré dans leur smartphone professionnel. Ce repérage est ensuite exploité par des référents et permet de mettre en œuvre des actions correctives individualisées et adaptées à chaque bénéficiaire.



<https://www.una43.fr/>

- le **deuxième prix** à **APF France handicap - Délégation de Villeurbanne**, annoncé par Laurence Drake, Déléguée générale de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, pour son projet « **La Coloc' solidaire** » qui propose sur le modèle d'un habitat inclusif, un appartement adapté en termes d'accessibilité, d'intimité, de sécurisation et d'autonomie accompagné par des intervenants du médico-social et d'une animatrice-coordinatrice qui accompagne les colocataires à la participation sociale et citoyenne.



<https://apfra.fr/coloc-solidaire/>

- le **troisième prix** à **la bibliothèque sonore de Lille**, annoncé par Alain Franco, Professeur honoraire de Médecine, Gériatrie et Gérontologie et Président de l'Université Inter'âge du Dauphiné, pour son projet « **La révolution numérique** » qui consiste à rompre l'isolement des personnes empêchées de lire, en particulier des "Adultes et Seniors" majoritairement déficients visuels, par le biais du "livre qu'on écoute" ; Retarder la perte d'autonomie de ces personnes handicapées en les connectant au monde de l'information, de la culture et de la communication.



<https://lesbibliothequessonores.org/mabibliothequesonore?id=243>

En complément de l'attribution des 3 prix par la Fondation Legrand, le groupe Legrand attribue également :

- le **prix du public** (issu d'une campagne lancée sur les réseaux sociaux et relayée par les nominés), annoncé par Valérie Kerleau, chef de projets à la Direction des investissements Banque des Territoires – Groupe CDC, à **Eppur** pour son projet « **Freewheelchair** » qui a pour objectif de redonner de la mobilité à ceux qui en ont le plus besoin, en commençant par réinventer, ou plutôt inventer le freinage en fauteuil roulant. Pourquoi continuer à dépenser de l'énergie pour ralentir alors qu'on peut la consacrer à avancer ?



[www.eppur.eu/](http://www.eppur.eu/)

- le **prix des collaborateurs Legrand** (issu d'une campagne de vote auprès des collaborateurs de Legrand en France) annoncé par Virginie Gatin, Directrice RSE Legrand, à **Emeraude solidaire**, pour son projet « **Café joyeux Angers** » qui est la première famille de coffee shops qui emploie des personnes en situation de handicap mental et cognitif, et dont les bénéfices sont intégralement réinvestis pour l'inclusion. L'objectif de ce projet est d'ouvrir un Café Joyeux à Angers début 2022, dans la droite ligne de ceux déjà ouverts à Rennes, Paris et Bordeaux.



[www.cafejoyeux.com/fr/](http://www.cafejoyeux.com/fr/)

Benoît Coquart, DG de Legrand et Président de la Fondation Legrand précise : « *Ce cinquième appel à projets a une nouvelle fois fait remonter des projets, dans le domaine de la perte d'autonomie, de très grande qualité, utiles socialement et générateurs d'autonomies pour les personnes vieillissantes ou dépendantes.* »

## A PROPOS DE LA FONDATION LEGRAND

La Fondation Legrand, générateur d'autonomies, a pour objet d'agir contre l'exclusion liée à la perte d'autonomie et à la précarité électrique, de favoriser l'égalité des chances pour l'insertion professionnelle au sein de la filière électrique. La Fondation Legrand se mobilise autour de trois domaines : la perte d'autonomie, la précarité électrique, l'égalité des chances. Dans chacun de ces domaines, la Fondation Legrand initie et soutient des actions simples et de proximité, ancrées dans le tissu local français. Ces actions sont menées en cohérence avec le métier de Legrand et impliquent les collaborateurs du Groupe.

[www.fondationlegrand.org](http://www.fondationlegrand.org)

## CONTACTS PRESSE

• FONDATION LEGRAND

Muriel Inizan

Tél. : +33 (0)5 55 06 71 35 - : +33 (0)6 30 08 32 51

Email : [muriel.inizan@legrand.fr](mailto:muriel.inizan@legrand.fr)